

Zurich Compte de prévoyance 3a

Investissez dans votre prévoyance vieillesse et réalisez des économies d'impôts avec Zurich Compte de prévoyance 3a de la Fondation Bancaire Zurich Invest. Définissez le montant des versements et choisissez la stratégie la plus adaptée à votre profil.



Vos avantages en un coup d'œil

- Avec un compte de prévoyance 3a, vous épargnez de manière systématique et investissez le capital dans votre prévoyance vieillesse
- Vous déterminez vous-même le montant des versements (montant minimal: 50 francs suisses)
- Chaque année, grâce à votre compte 3a, vous réalisez des économies d'impôts
- Vous déterminez vous-même la stratégie de placement pour votre argent

La solution idéale de Zurich

Zurich Compte de prévoyance 3a de la Fondation Bancaire Zurich Invest convient aux personnes souhaitant se protéger et protéger leur famille financièrement au-delà de la prévoyance légale et souhaitant bénéficier d'avantages fiscaux.

En comparaison avec un compte 3a standard portant intérêts, Zurich Compte de prévoyance 3a offre des opportunités de rendement plus élevées dans le contexte de taux bas actuels grâce à des placements à long terme, notamment sur les marchés actions.

La Fondation Bancaire Zurich Invest profite ainsi de l'expérience de longue date de Zurich Invest SA, qui gère un patrimoine important pour des investisseurs institutionnels tels que les caisses de pension. Vos versements sont investis dans le monde entier dans des actions, obligations et papiers monétaires triés sur le volet, d'entreprises et institutions de première classe.

Les stratégies de placement se différencient principalement par leur quote-part d'actions et sont soumises aux directives légales en matière d'investissement (OPP2). Une stratégie avec une protection de capital est également proposée.

Le graphique «Stratégies de placement» montre les différences entre les stratégies: avec une part d'actions plus élevée, vous vous profitez de meilleures perspectives de rendement, mais le risque de fluctuations de cours ou de pertes est accru et vous devez envisager un horizon de placement plus long.

Avantage fiscal

Avec Zurich Compte de prévoyance 3a, vous réalisez des économies au niveau des impôts sur le revenu. Si vous disposez aussi d'une prévoyance dans le cadre du 2^e pilier, vous pouvez déduire chaque année jusqu'au maximum 6'883 francs suisses de vos revenus imposables.

Si vous n'êtes affilié à aucune caisse de pension, en particulier pour les indépendants, vous pouvez déduire 20 pour cent du revenu de l'activité lucrative, au maximum 34'416 francs suisses par année. En outre, vous ne payez pas d'impôt sur la fortune pendant toute la durée, et vous profitez d'un taux d'imposition réduit lorsque vous percevez votre capital.

Stratégies de placement



Stratégie de placement avec protection de capital



Zurich Invest Protect 85+ II

Au travers de votre investissement dans le Zurich Invest Protect 85+ II, vous participez aux marchés financiers. Votre capital investi dans le fonds est protégé à hauteur de min. 85 pour cent. Dans la protection de capital de 85 pour cent, il ne s'agit pas d'une garantie absolue. En cas de faillite du fournisseur de protection, une perte au-delà du capital protégé de 85 pour cent ne peut être exclue. Si la valeur du fonds atteint ou se trouve sous le niveau de protection de capital, le fonds est dissous.

Conditions

Versement

Pas d'obligation de versement

Versement minimum

50 francs suisses

Versement maximum/an

Employés et indépendants avec 2^e pilier:

6'883 francs suisses (état 2021)

Sans 2^e pilier: jusqu'à 20 pour cent du

revenu de l'activité lucrative, au maximum

34'416 francs suisses (état 2021)

Âge d'entrée

Âge minimum: 17 ans – âge maximum:

âge AVS moins cinq ans

Durée

- Pas de durée fixe (durées recommandées selon la stratégie de placement choisie)
- Retraits possibles dans le cadre des dispositions légales
- Dans les cas prévus par le règlement, les parts acquises de la stratégie de placement peuvent être livrées sur un dépôt de titres d'une banque.

Prêt sur police

Pas possible

Nantissement

Possible dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement

Stratégie de placement Marché monétaire

La stratégie est investie de préférence dans des placements à revenu fixe assortis d'une durée résiduelle courte. L'objectif de placement est d'optimiser les revenus provenant des intérêts, tout en évitant au maximum les variations de cours.

Stratégie de placement Obligations

La stratégie est investie dans des obligations et autres titres à revenu fixe d'émetteurs qui dans une large mesure, supérieure à la moyenne, peuvent profiter de l'évolution des marchés. L'objectif de placement est d'optimiser les revenus provenant des intérêts, tout en évitant au maximum les variations de cours.

Stratégie de placement 25

La stratégie est principalement investie dans des placements à revenu fixe et dans une mesure limitée dans des actions. L'objectif de placement est d'optimiser les revenus provenant des intérêts et des gains de cours, tout en évitant les variations de cours importantes. La quote-part stratégique en actions se situe à 25 pour cent.

Stratégie de placement 35

La stratégie est investie dans un mélange équilibré d'actions et de placements à revenu fixe. L'objectif de placement est de réaliser un meilleur rendement en exploitant les gains de cours, étant toutefois précisé que des variations de cours doivent être prises en compte. La quote-part stratégique en actions se situe à 35 pour cent.

Stratégie de placement 45

La stratégie est investie dans des placements à revenu fixe et dans une large mesure dans des actions. L'objectif de placement est de réaliser un meilleur rendement en exploitant les gains de cours, étant toutefois précisé que d'importantes variations de cours doivent être prises en compte. La quote-part stratégique en actions se situe à 45 pour cent.

Stratégie de placement 100

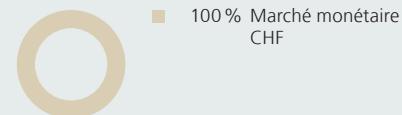
La stratégie investit dans des actions, avec une surpondération des actions Suisse. L'objectif de placement est d'obtenir un rendement supérieur en exploitant les gains de cours. D'éventuelles fluctuations de cours doivent pour cela être acceptées. La part stratégique en actions est de 100 pour cent.

Stratégie de placement Protection de capital

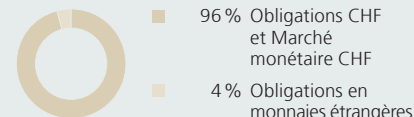
Le fonds investit dans différents placements du marché monétaire, des obligations et des actions ainsi que dans une moindre mesure dans de l'immobilier et des matières premières. Lors de phases de marché stables, le fonds investit de manière plus prononcée dans des placements axés sur la performance tels qu'actions, obligations, immobiliers et matières premières. Dans les périodes de forte volatilité, les actifs du fonds sont axés sur des instruments financiers plus sécuritaires tels que le marché monétaire et la liquidité.

Asset Allocation (valeurs indicatives)

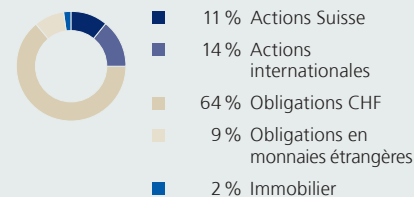
Stratégie de placement Marché monétaire



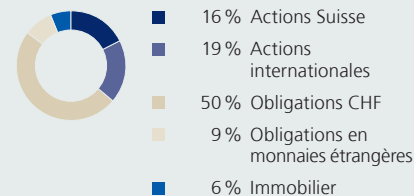
Stratégie de placement Obligations



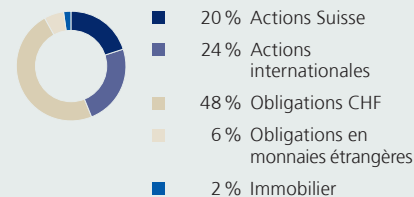
Stratégie de placement 25



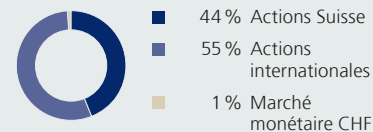
Stratégie de placement 35



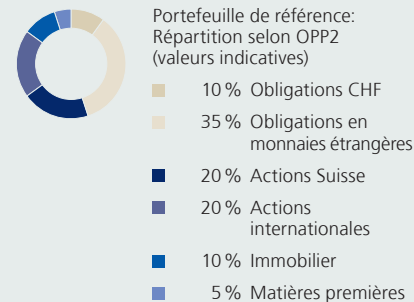
Stratégie de placement 45



Stratégie de placement 100



Stratégie de placement Protection de capital



Pour un conseil ou plus d'informations, appelez nous au: 044 628 49 99
www.zurichinvest.ch

Fondation Bancaire Zurich Invest, c.o. Zurich Invest SA

Hagenholzstrasse 60, 8050 Zurich

Téléphone 044 628 49 99, www.zurichinvest.ch

Les informations contenues sont fournies exclusivement à titre d'illustration et aux fins d'information et de marketing. La fiche d'information sur le fonds, le prospectus, le rapport annuel et le Key Investors Information Document (KIID) sont disponibles en ligne sur zurich.pfundnet.com et fundinfo.com

ZH14265F-2011



ZURICH®